

PLUi de Chamadelle : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 1er avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Chamadelle (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 26 février 2026. Il délimite 110 zones, dont 13 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 1er avril 2026.

- Le PLUi de Chamadelle s'applique dans sa version du 26 février 2026 ; nous publions 35 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 110 zones : 13 urbaines (U), 0 à urbaniser (AU), 35 agricoles (A) et 62 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Chamadelle occupe le rang 57 par le nombre de zones délimitées : 55 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 50 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Chamadelle depuis 2013, pour 43 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	110 zones
Zones urbaines (U)	13 zones
Zones à urbaniser (AU)	0 zone
Zones agricoles (A)	35 zones
Zones naturelles (N)	62 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU LIBOURNAIS
Version du	26 février 2026
Partition GPU	DU_200070092
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/du_200070092/a4003fa554e6f730d2771a3a5ba3e207/200070092_reglement_20260226.pdf
Règles extraites	35 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Chamadelle

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt, Radon
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	17 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	20 juin 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/chamadelle-33124>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Chamadelle : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondation

Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UCb, UCc, UDb, UE, UT

Situation administrative

Code INSEE

33124

Code postal

33230

Intercommunalité

CA du Libournais

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

110 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

110 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

110 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Les Peintures (3,7 km)

146 zones

Les Églisottes-et-Chalaures (3,9 km)

111 zones

Lagorce (6,0 km)

132 zones

Le Fieu (6,4 km)

87 zones

Coutras (6,4 km)

293 zones

Saint-Christophe-de-Double (8,9 km)

78 zones

Bayas (9,5 km)

39 zones

Guîtres (9,6 km)

67 zones

Saint-Médard-de-Guizières (9,7 km)

144 zones

Porchères (9,7 km)

86 zones

Camps-sur-l'Isle (9,9 km)

81 zones

Abzac (10,0 km)

116 zones

Sablons (11,1 km)

76 zones

Saint-Seurin-sur-l'Isle (11,8 km)

122 zones

Saint-Antoine-sur-l'Isle (12,0 km)

51 zones

Saint-Sauveur-de-Puynormand (12,2 km)

43 zones

Saint-Martin-de-Laye (13,2 km)

53 zones

Maransin (13,7 km)

89 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/chamadelle-33124>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.